



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 septembre 2004**

**Avis sur une dérogation au repos hebdomadaire**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :  
le 6 septembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 septembre 2004

[\[Annexe\]](#)

Président :  
M. Alain BAUDIN

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

**Excusés :**

***Adjoints :***

M. Rodolphe CHALLET, Mme Geneviève RIZZI

***Conseillers :***

M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2004**

DELIBERATION D20040328

**DREMOS**

**Avis sur une dérogation au repos hebdomadaire**

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Société ALLIANCE SANTE sollicite pour son établissement situé 140 avenue de la Venise Verte à Niort, l'autorisation de déroger à l'obligation de repos dominical pour faire travailler seize personnes le dimanche 26 septembre 2004.

Cette demande est motivée par le fait que cette entreprise doit réaliser l'installation d'un nouveau logiciel d'exploitation « CHORUS », ce qui impose des tests de vérification et donc l'arrêt total de tous les systèmes d'exploitation informatique de la Société.

Compte tenu du caractère de santé publique de l'activité de l'entreprise (distribution de médicaments auprès des pharmacies), ces opérations ne peuvent être effectuées que le dimanche, jour de fermeture de l'établissement afin de ne pas interrompre le bon fonctionnement des services.

Conformément aux dispositions du Code du Travail, la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle demande l'avis du Conseil Municipal, étant précisé que le repos supprimé sera reporté sur un autre jour de la semaine avec une bonification de 100 % du temps de travail effectué.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- émettre un avis favorable à cette demande de dérogation au repos hebdomadaire dominical présentée par la Société ALLIANCE SANTE - 140 avenue de la Venise Verte à Niort.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gérard NEBAS**

[Ordre du jour](#)